

SUD éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 MontpelLier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Lundi 4 décembre 2023

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES : LA CAMPAGNE EST OUVERTE !

Pour SUD éducation, l'urgence est à l'augmentation des salaires pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. C'est-à-dire du traitement brut, et donc des indices composant la grille salariale de votre corps si vous êtes titulaire. Les primes, indemnités ou autres aides permettent d'augmenter la somme reçue à la fin du mois, mais ne correspondent en aucun cas au salaire et sont donc insuffisantes.

La campagne de demande du Forfait Mobilités Durables (FMD) au titre des déplacements réalisés au cours de l'année civile 2023 est ouverte.

Attention ! La demande se fait de manière dématérialisée **du 1^{er} au 31 décembre 2023 minuit.**

Vous trouverez l'ensemble des informations concernant la démarche et l'éligibilité directement sur [Accolad](#).

Les modalités de demande

La démarche doit s'effectuer via un formulaire en ligne [Colibris](#). Pour vous y connecter, vous devez utiliser vos identifiants académiques.

Attention, une fois la démarche finalisée, il est impératif d'**éditer le document, de le signer et de le déposer à nouveau.**

Le montant

- 100 € lorsque le nombre de déplacements est compris entre 30 et 59 jours ;
- 200 € lorsque le nombre de déplacements est compris entre 60 et 99 jours ;
- 300 € lorsque le nombre de déplacements est d'au moins 100 jours.

Les trajets éligibles

Les trajets pris en compte sont ceux effectués par un·e agent·e **entre son lieu de résidence et son lieu de travail.**

Attention, la demande ne doit pas se cumuler avec un remboursement d'un abonnement aux transports publics ou à un service public de location de vélos.

Les modes transports éligibles

- Vélo personnel ou en location (mécanique ou électrique)
- Covoiturage (en tant que conducteur ou passager)
- Trottinette mécanique, scooter ou trottinette électrique...